

INTERPRETATION n° 2017-2						
Mots clés : tube, flèche, EASTON, 2317, 2318, diamètre						
Photos	Problème / divergence avec le règlement					
Tubes EASTON 2317 et 2318	<ul style="list-style-type: none"> - Le règlement précise que les tubes de diamètre 23 réglementaires sont seulement les 23/12,23/13, 23/14 et 23/15 - Une interprétation de la WA avait à l'époque modulé cette interdiction car certains tubes 23/17 pouvaient être bons. - EASTON vient de sortir des tubes 23/18 qui sont bons en diamètre mais du coup pas autorisés. 					
		Acceptation	OUI	NON	N/C	Date
Commission nationale des Arbitres		X				06/11/2017
Commentaire : seule la mesure du diamètre peut dire si le tube est acceptable ou pas. Il ne faut plus mettre de restriction dans le règlement sur un matériel en particulier qui peut évoluer dans le temps.						
Commission sportive cible		X				06/11/2017
Commentaire : aucun						
Commission sportive parcours		X				06/11/2017
Commentaire : aucun						
Demande d'interprétation à la WA nécessaire					X	06/11/2017
Validation de la demande d'interprétation par le bureau fédéral						
Si pas de validation que doit-on faire ?						
Date d'application :		06/11/2017				
Vice-présidente déléguée à la vie sportive		X				06/11/2017
Commentaire : aucun						

APPROUVÉ

Le 07/11/2017
Christophe PEZET
Président de la CNA

